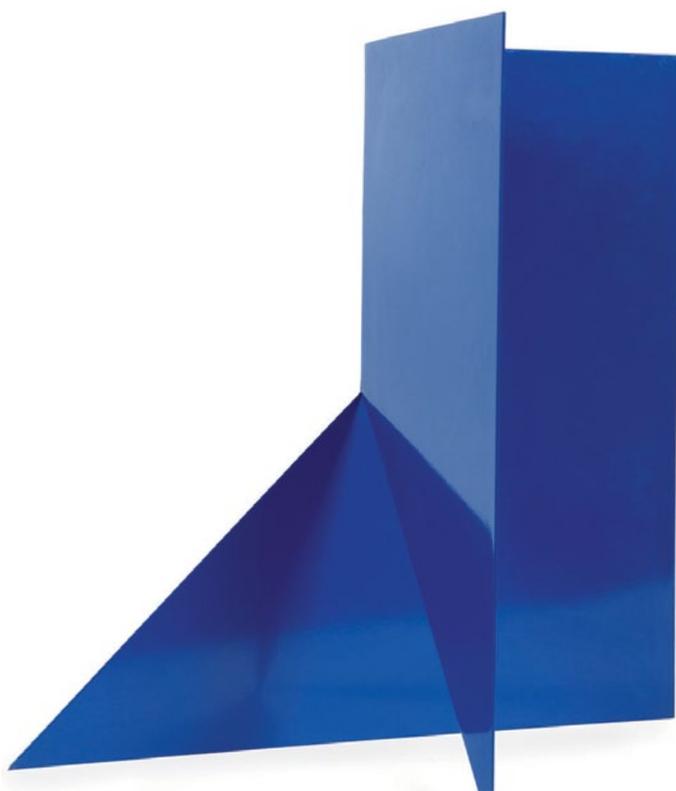




## EMBROUILLAMINI AUTOUR D'UNE VENTE D'ŒUVRES DE HONEGGER

PAR ALEXANDRE CROCHET

— Pour Gottfried Honegger, né à Zürich en 1917, « l'œuvre d'art doit être entièrement conçue et formée par l'esprit avant son exécution, le tableau n'a pas d'autre signification que lui-même. La technique doit être mécanique, c'est-à-dire exacte, anti-impressionniste ». Avec sa compagne Sybil Albers, ce chantre de l'Art concret avait fait plusieurs dons à l'Espace de l'Art concret à Mouans-Sartoux dans les années 2000, après avoir fondé ce lieu une décennie plus tôt. La maison de ventes Leclère doit mettre sur le marché, à Marseille le 10 mars, un ensemble de soixante œuvres de l'artiste, « issues de la collection privée d'un proche d'Honegger », selon le commissaire-priseur Damien Leclère. Estimée globalement autour de 120 000 euros, la vacance comprend aussi bien des lithographies (est. 150-200 euros), des Programs, tracés informatiques, signés et numérotés (est. 3 500-4 000 euros les six), des tableaux-reliefs des années 1980 à 2000, tel qu'une grande acrylique de deux mètres de haut, R.1098 (est. 15 000-20 000 euros) ; ou encore des tableaux métalliques (dont une sculpture en masonite et acier de 1992, est. 600-800 euros), des pliages, faits de plaques d'acier colorées (estimés autour de quelques milliers d'euros) et des maquettes en carton peint (est. dans les 200 euros). Aux enchères, ce sont les tableaux-reliefs qui arrivent en tête. L'un d'eux, de 1965, a trouvé preneur le 6 décembre 2010 chez Sotheby's pour 50 000 francs suisses (41 437 euros) ; un autre de 1969 a été adjugé 33 600 francs suisses (27 846 euros) le 27 juin 2006 chez Christie's. Plus récemment, P. 645, exécuté en 1971-1972, est parti chez



Gottfried Honegger, *Pliage*. C.108, époxy sur acier, 2000, 50 x 50 x 25 cm.  
Estimé : 2 000-2 500 euros. SVV Leclère, Marseille, le 10 mars. © D. R.

Sotheby's à 27 500 francs suisses (22 790 euros). Ces trois plus gros prix ont été réalisés à Zürich, en Suisse, terre de collectionneurs pour leur **SUITE DU TEXTE P. 2**

\* p.4 HIGHER ATLAS, UNE PLATE-FORME ARTISTIQUE À MARRAKECH

\* p.5 L'ESPACE CRITIQUE DE JEAN-MICHEL SANEJOUAND

\* p.6 CINQ TRÉSORS DE NOTRE HISTOIRE DE LA PEINTURE DANS LE NORD

## EMBROUILLAMINI AUTOUR DE LA VENTE HONEGGER

SUITE DU TEXTE DE UNE compatriote Honegger.

Le bémol ? Le détenteur des œuvres proposées le 10 mars n'aurait pas de légitimité pour les vendre. Assistant d'Honegger pour qui il réalise les tôles, l'artiste Guy Champailier finit par se brouiller avec le maître.



Gottfried Honegger, *Tableau métallique*, polyuréthane sur aluminium, 2001, 100 x 50 x 10 cm. Estimé : 6 000-8 000 euros. SVV Leclère, Marseille, le 10 mars. © D. R.

Quand Honegger quitte « il y a quatre ou cinq ans » la Côte d'Azur pour la Suisse, il laisse quantité de pièces dans son atelier cannois, où continue à travailler, désormais pour lui-même, Guy Champailier. Ce dernier met en vente aujourd'hui les œuvres d'Honegger restées dans l'atelier. Problème : une quarantaine de lots dans la vente ne sont pas considérés comme des œuvres par l'artiste. « C'était une négligence de ma part, nous a confié, hier, Gottfried Honegger, qui considère cette vente comme « une trahison, un choc moral plus qu'une question d'argent ». Et d'ajouter : « Je ne peux accepter

notamment qu'une partie des maquettes d'œuvres que je ne souhaitais pas faire soit vendue. Ce n'est pas digne pour le marché ». ■

LE 10 MARS, SVV LECLÈRE, 5, rue Vincent-Courdouan, 13006 Marseille, tél. 04 91 50 00 00, [www.leclere-mdv.com](http://www.leclere-mdv.com)

## Le Salon Zürcher s'internationalise

Organisée du 5 au 12 mars, la troisième édition du Salon Zürcher élargit son horizon. Jusque-là concentrée sur les galeries de Brooklyn, la micro-foire organisée par la galerie Zürcher à New York accueille désormais trois galeries new-yorkaises (D'Amelio, Thomas Erben, et Stephan Stoyanov) et trois galeries européennes, De Expeditie (Amsterdam), ainsi qu'Anne Barrault et Rue Française (Paris). « Je pense que c'est intéressant d'élargir, d'ouvrir, d'aller dans le sens de la stratégie globale de la Galerie Zürcher, c'est à dire de s'inscrire (même modestement) dans le renouvellement des échanges entre les États-Unis et l'Europe, confie Gwénéolée Zürcher. Je confirme que l'Amérique est bien plus intéressée qu'autrefois par ce qui se passe en Europe aujourd'hui, c'est donc le moment. » La foire met aussi l'accent sur sept artistes femmes qui seront présentées par leurs galeries respectives en mini solo shows.

[www.galeriezurcher.com](http://www.galeriezurcher.com)



Pushpamala N., *Motherland-The Festival Tableau*, (from the project Mother India), 2009, 114,3 x 76,2 cm. Courtesy de l'artiste et Zürcher, Paris / New York.

## Un Chillida volé dans une galerie allemande



Eduardo Chillida, *Gnomon II*, 1984, fer, 17,3 x 23 x 26 cm. © D. R.

Une sculpture d'Eduardo Chillida, *Gnomon II*, pesant autour de 25 kilos, a été volée le 29 février à la galerie Baukunst de Cologne.

### LE QUOTIDIEN DE L'ART

AGENCE DE PRESSE ET D'ÉDITION DE L'ART 61, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris  
\* CONTACTS [pregnier@lequotidiendelart.com](mailto:pregnier@lequotidiendelart.com), [razimi@lequotidiendelart.com](mailto:razimi@lequotidiendelart.com),  
[acrochet@lequotidiendelart.com](mailto:acrochet@lequotidiendelart.com), [shugounenq@lequotidiendelart.com](mailto:shugounenq@lequotidiendelart.com), [jzucca@lequotidiendelart.com](mailto:jzucca@lequotidiendelart.com),  
[schanguiji@lequotidiendelart.com](mailto:schanguiji@lequotidiendelart.com) \* ÉDITEUR : Agence de presse et d'édition de l'art, Sarl au capital  
social de 10 000 euros. 61, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. RCS Paris B 533 871 331  
\* WWW.LEQUOTIDIENDELART.COM : un site Internet hébergé par Serveur Express, 8, rue Charles  
Pathé à Vincennes (94300), Tél. : 01.58.64.26.80  
\* PRINCIPAUX ACTIONNAIRES : Mayeul Caire, Nicolas Ferrand, Guillaume Houzé  
\* DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Mayeul Caire \* DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :  
Philippe Régnier \* RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : Roxana Azimi \* MARCHÉ DE L'ART :  
Alexandre Crochet \* EXPOSITIONS, MUSÉES, PATRIMOINE : Sarah Hugounenq  
\* CONTRIBUTEURS : Ann Hindry, Julie Portier, Natacha Wolinski \* MAQUETTE : Isabelle Foirest  
\* DIRECTRICE COMMERCIALE : Judith Zucca \* DIRECTRICE COMMERCIALE  
ADJOINTE : Sarah Changuiji \* CONCEPTION GRAPHIQUE : Ariane Mendez \* SITE  
INTERNET : Dévirig Viteau © ADAGP PARIS 2012 POUR LES ŒUVRES DES ADHÉRENTS

## Frank Horvat vend ses photos



Frank Horvat, *Shoe and Tour Eiffel*, for Stern, 1974, 18 x 28 cm.  
Estimé : 5 500-6 500 dollars (4 087-4 830 euros).  
Artnet, jusqu'au 8 mars. © D. R.

Le photographe Frank Horvat met en vente aux enchères sur Artnet (base de données et société de courtage en ligne), jusqu'au 8 mars, seize photographies issues de sa collection personnelle. Une provenance qui devrait plaire aux amateurs. Il s'agit de « *Reference prints* », matrices uniques à l'exception du *Sphynx, self-portrait with stripper*. Outre ces sept tirages argentiques, figurent neuf tirages numériques pigmentaires d'œuvres iconiques de sa carrière. « *Les couleurs du numérique lui correspondent mieux aujourd'hui que les tirages précédents car dans ce cas, c'est lui qui les réalise* », précise Florence Alexandre, d'Artnet. Tirés à douze ou trente exemplaires (pour un format supérieur), ils varient de 4 000-6 000 dollars (3 000-4 543 euros) pour *Cyane*, tiré du cycle des *Métamorphoses d'Ovide* (1996), à 10 000-12 000 dollars (7 572-9 086 euros) pour *Stripper at Crazy Horse Saloon*. L'ensemble est estimé 87 000 à 112 000 dollars (65 879-84 809 euros).

[www.artnet.com](http://www.artnet.com)

## Le Getty s'enrichit d'estampes du Bauhaus

Le Getty Research Institute, à Los Angeles, a annoncé l'acquisition d'un rare ensemble de quatorze estampes datées de 1921-1922, créées par des artistes du Bauhaus de Weimar. Intitulé *Bauhaus Drucke: Neue Europäische Graphik I: Erste Mappe: Meister des Staatlichen Bauhauses in Weimar*, le portfolio comprend des œuvres de Lyonel Feininger (1871-1956), Johannes Itten (1888-1967), Paul Klee (1879-1940), Gerhard Marcks (1889-1981), Oskar Schlemmer (1888-1943), et Lothar Schreyer (1886-1966). Ces feuilles seront en partie exposées à partir du 7 avril au Getty, aux côtés de ses autres acquisitions récentes.

## Un Bellini et un Bassano pour Abou Dhabi

Le musée du Louvre-Abou Dhabi a acquis deux peintures de la Renaissance italienne, a révélé le 1<sup>er</sup> mars le quotidien émirati *The National*. *La Vierge à l'enfant* de Giovanni Bellini (vers 1450-1480) et *Le Voyage de Jacob* (vers 1565-1570) de Jacopo Bassano sont entrés dans les collections permanentes du musée de l'île de Saadiyat. La nouvelle a été annoncée lors de la cinquième Louvre Abu Dhabi Talking Art Series, conférence mensuelle mise en place en septembre 2011, faisant état de l'enrichissement des collections du musée. Les précédentes séances avaient révélé l'acquisition de matériels funéraires de l'Égypte pharaonique (septembre 2011), de sculptures bouddhiques (en octobre 2011), d'objets d'art islamique (novembre 2011) ou d'objets précieux du Moyen Âge (janvier 2012).

## La Turquie bloque des prêts d'œuvres aux États-Unis et à l'Angleterre

Selon une information révélée par *The Art Newspaper* le 1<sup>er</sup> mars, trois musées anglo-saxons se sont vus refuser des demandes de prêts d'œuvres par la Turquie. Ce refus soudain est motivé par des demandes de restitution formulées par l'État turc au sujet de pièces archéologiques détenues par les institutions en question. Les autorités turques réclament ainsi au British Museum une stèle gravée du Roi Antiochos I<sup>er</sup> du premier siècle avant notre ère, et au Victoria & Albert Museum une tête d'Éros du sarcophage de Sidamara. Quinze objets issus des collections du Metropolitan Museum of Art de New York sont aussi revendiqués.



Antiochos I<sup>er</sup>  
de Commagène serant les mains  
d'Heracles, 69-31 avant J.C., British  
Museum © D. R.

# HIGHER ATLAS, UNE PLATE-FORME ARTISTIQUE À MARRAKECH

— PAR NATACHA WOLINSKI —

— C'est une problématique récurrente. Comment exposer de l'art contemporain dans un pays qui n'a pas de tradition dans ce domaine ? C'est une question que se sont posés les deux jeunes commissaires de l'exposition « Higher Atlas », Nadim Samman et Carson Chan, qui y ont répondu en adoptant le principe de la dissémination et de la résidence d'artistes. Organisée dans le cadre de la Biennale de Marrakech, « Higher Atlas » se tient en effet sur quatre sites en même temps, dont un principal, le Théâtre royal. Cette dissémination oblige le visiteur à arpenter la ville et permet en retour d'avoir davantage de visibilité auprès des habitants de la ville. Quant au principe de résidence, il était la condition sine qua non d'une exposition dont les œuvres, pour la plupart, ont été réalisées in situ. Chaque artiste s'est installé pendant plusieurs semaines à Marrakech afin de réaliser sa pièce avec les artisans et industriels locaux, et pour ce faire, chacun a été jumelé avec un étudiant de l'université Cadi Ayyad. « *Les étudiants étaient là pour faciliter l'exploration de la ville et la réalisation de l'œuvre. Mais en retour, ils ont bénéficié d'une expérience artistique au contact de plasticiens venus du monde entier* », expliquent les commissaires. « *Le contact avec les artisans a été étonnant, laborieux au départ car ils ne comprenaient mes dessins, mais formidable après quand ils sont passés à l'acte et ont vu l'œuvre réalisée* », raconte de son côté l'artiste anglais Andrew Ranville. Ce dernier a bâti sur le toit du théâtre une structure de sept cônes en bois qui évoquent les sept sommets de la chaîne de l'Atlas que l'on voit, par temps clair, depuis Marrakech.

Avant d'atteindre *Seven Summits* qui se déploie en pleine lumière, il faut explorer les entrailles d'un théâtre plongé dans l'obscurité, car après des années de travaux, le lieu n'a jamais été achevé. Les œuvres s'inscrivent dans un dédale circulatoire de couloirs, de balcons et de coulisses en béton qui transforme la visite en un parcours de train fantôme. Dans le hall, c'est une gigantesque sphère, mix de parabole satellite et de moucharabieh, qui accueille le visiteur. Les deux œuvres les plus étonnantes se déploient au cœur



Batoul S'himi, *World Pressure IV*.  
Photo : D. R. Courtesy Biennale de Marrakech.

même de l'édifice : une fausse mer de dunes de sable, réalisée à partir de bandes de latex jaune, recouvre les gradins, tandis qu'une gigantesque passerelle-balançoire en bois bascule de haut en bas sous le poids des rares visiteurs qui osent s'aventurer dessus. Conçue par un duo américano-australien, Alex Schweder La et Khadija Carroll La, *The Rise and fall* est une structure spectaculaire qui offre une métaphore de la condition précaire et instable de l'art contemporain au Maghreb.

Des trente-sept artistes invités, très peu sont des vedettes internationales et trois tout au plus proviennent de la région. « *Nous n'avons pas choisi les artistes sur leur notoriété ou leur nationalité, mais sur leur capacité à produire des œuvres sur place* », précisent les commissaires. En considérant les pièces comme des projets à part entière et non comme de simples objets à exposer, Nadim Samman et Carson Chan ont su faire naître à Marrakech et de Marrakech une exposition-laboratoire à la fois exigeante et séduisante, qui échappe aux pièges « exotiques » de la ville, tout en contournant les stéréotypes des commissariats occidentaux. ■

**HIGHER ATLAS**, jusqu'au 3 juin, Divers lieux, Marrakech, Maroc,  
[www.higheratlas.org](http://www.higheratlas.org)

# L'ESPACE CRITIQUE DE JEAN-MICHEL SANEJOUAND

PAR JULIE PORTIER

En 2012, la région des Pays de la Loire célèbre dans plusieurs institutions « l'année Jean-Michel Sanejouand ». Cette dernière est inaugurée au Frac des Pays de la Loire à Carquefou et à la HAB Galerie sur l'île de Nantes par une double exposition réunissant 200 œuvres provenant essentiellement de l'atelier de l'artiste. « Rétrospectivement... » sonne comme la méditation du grand homme devant l'ampleur de cet œuvre hétérogène ici déployée. Il confie : « *Finally, je n'ai cessé de faire la même chose.* ». Rendre lisible l'unité de cette production pléthorique, qui a vagabondé à travers cinq décennies de l'histoire de l'art, était le pari de Laurence Gateau, directrice du Frac des Pays de la Loire et commissaire des deux expositions qui renoncent au séquençage chronologique. L'accrochage virtuose révèle les points de passage entre les *Charge-Objets*, les *Organisations d'espaces* élaborés au début des années 1960, presque contemporaines des *Calligraphies d'humeur*, avant que Sanejouand ne s'attelle à l'espace planétaire avec ses *Tables d'orientation* (1974-1977), puis rejoigne le territoire de la toile dans la série des *Espaces peintures...* Le dialogue entre les œuvres est des plus saisissant dans le vaste Hangar à Banane où s'érigent sur une forêt de socles les petites sculptures de cailloux trouvés, assemblés et peints en noir (à partir de 1989). Les silhouettes découpées sur le fond blanc préparent leur transhumance vers la peinture, où, dans la dernière série des *Espaces critiques*, elles apparaissent flottantes dans une perspective irréaliste où le blanc gagne de plus en plus d'espace.

L'œuvre ne s'était pas montré dans son épatante diversité depuis l'exposition au Centre Pompidou en 1995. Et l'on y redécouvre sa force plastique, mesure de nouveau ses longueurs d'avance. Les assemblages d'objets et de matériaux issus de la société de consommation naissante des *Charges-Objets* n'ont rien perdu de leur impact visuel et de leur subtile ironie, répondant au pop art, s'attaquant avant la lettre à déconstruire la peinture abstraite, mimant avec une élégante dérision,

armée d'un linoléum au motif de galets, la sculpture minimale. Que dire des *Organisations d'espaces*

CATALOGUE à paraître aux  
éditions Flammarion

(dont le projet pour la Vallée de la Seine est exposé au Frac) si ce n'est que, plutôt loin des préoccupations esthétiques du Land Art, elles anticipent sur les prises de conscience écologiques et sociétales qui ont aujourd'hui caractère d'urgence, et affirment l'engagement de l'artiste dans la construction du monde. Cependant,



Jean-Michel Sanejouand, *Espace-Peinture*, 8.2.81. Cliché Jacques Faujour  
© Centre Georges Pompidou. Collection de l'artiste

attribuer un caractère visionnaire aux déroutants virages de Sanejouand – qui lui valurent le sévère dédain de la critique lorsqu'il se lance dans la peinture figurative au milieu des années 1970 – ne lui rendrait pas raison. Car cette insubordination aux règles du jeu de l'art, ce mépris de l'unité reconnaissable (avant que cette attitude ne soit théorisée par le postmodernisme) caractérisent la grandeur critique de Sanejouand.

C'est avec une émotion soudaine, qui a quelque chose à voir avec l'utopie, que l'on saisit ce qui relie toute l'œuvre : l'espace, qu'il s'agit toujours d'investir, par l'acte politique sur le territoire urbain, par la subjectivité (qui n'est pas moins politique) dans l'espace imaginaire du tableau, de l'art. Car il est toujours question de ré-agencer le monde, le désorienter (ce qui est le malin propos des *Tables d'orientation*), le déséquilibrer par la superposition irrationnelle des objets, ou précaire des cailloux. Le regardeur y est toujours impliqué, lui qui se reflète littéralement dans l'œuvre quand elle intègre un miroir (*Charges-Objets*), reconnaît la folie de son époque dans les *Calligraphies d'humeur*, et est invité à imaginer ses propres configurations sur le plateau du *jeu de Topo* (1963), dont la partie ne sera gagnée que lorsque les deux joueurs seront tombés d'accord sur le juste agencement des pierres. ■

JEAN-MICHEL SANEJOUAND, RÉTROSPECTIVEMENT..., jusqu'au 6 mai, Frac des Pays de la Loire, La Fleuriaye, Boulevard Ampère, 44470 Carquefou ; jusqu'au 29 avril, HAB Galerie, 21 quai des Antilles, 44200 Nantes, [www.fracdespaysdelaloire.com](http://www.fracdespaysdelaloire.com)

# CINQ TRÉSORS DE NOTRE HISTOIRE DE LA PEINTURE

PAR ANN HINDRY

— L'exposition « Déplacer, déplier, découvrir » qui vient de s'ouvrir au LaM de Villeneuve d'Ascq, est un peu un crève-cœur. On voudrait n'en dire d'emblée que du bien tant elle offre là une belle opportunité de découvrir ou revisiter, par le choix de périodes spécifiques dans leur travail, l'œuvre de cinq peintres français parmi les plus essentiels de la deuxième moitié du siècle dernier : Simon Hantaï, Martin Barré, Marc Devade, Jean Degottex et Michel Parmentier. Elle est hélas desservie par une scénographie lourdingue et un accrochage inégal. Mais tenons-nous à ce qu'il nous est malgré tout fort heureusement donné à voir.

Les années 1960-70-80 de la peinture abstraite en France furent des années d'effusion théorique et d'expérimentations radicales. Le propos fédérateur de l'exposition est de réunir chez ces cinq artistes la production picturale issue de leur période la plus exploratoire à travers leur réinvention respective du geste du peintre face à la toile ; le geste dans ce qu'il met en œuvre l'objectif de déconstruction du plan littéral du tableau et la dépersonnalisation de l'inscription sur sa surface, par la mise en avant de l'acte de peindre. Une action construite qui doit concourir à l'avènement du tableau en tant que produit dynamique d'un faire et non réceptacle neutre d'un message autographe, fût-il émotionnel, théorique ou philosophique. Avec la série des « Panses » de 1963-1965, Hantaï pousse l'émancipation du tableau plus avant encore avec la peinture de la toile pliée en boule et son dépliage à l'aveugle. Martin Barré, pour sa part, accentue la distanciation opérée par le traçage au tube puis à la bombe aérosol noire, avec la splendide série des « Flèches » où l'artiste s'aveugle également en cachant la surface à peindre sous le papier kraft qui lui sert de pochoir. Les subtiles encres fluides de la série des « H » de Marc Devade s'émancipent lorsque l'artiste, qui a précédé leur parcours sur son tableau en deux parties accolées par un tracé préalable en regard, soulève la toile par différents côtés pour les laisser se répandre. On trouve un système comparable de traces en miroir dans la série de dessins et toiles de la série des « Reports » de Jean Degottex. La marge de datation de l'exposition qui introduit un flou en faisant courir le propos jusqu'à la fin du siècle, est due au fait qu'il ne soit présenté que la production tardive de Michel Parmentier, après qu'il a eu recommencé une pratique délibérément arrêtée en 1978. Un hiatus qui brouille un peu la perspective historique de l'ensemble. Toutefois, le choix général des œuvres est très bon, même si on est amené à regretter qu'elles soient distribuées par



Martin Barré, 67-Z-2, 70 x 65 cm. Photo : Bertrand Huet.

artiste dans des salles séparées et qu'il n'y ait donc aucune dialectisation de ces pratiques à la fois si proches et si distinctes. La scénographie alambiquée des murs mobiles en biais et des couleurs de fond pas toujours heureuses nuisent parfois à une vision à la hauteur de l'ambition de ce qui est proposé : une plongée jouissive dans des ensembles exceptionnellement riches des tableaux à la bombe et au pochoir de Martin Barré, et des « Panses » de Hantaï, une redécouverte éblouie devant le frémissement des minces couches encrées des surfaces en miroir de Devade, un aperçu incisif sur les subtiles traces épuisées et arrachées de Degottex, sur les frêles affleurements des papiers manipulés de Parmentier. Reste que les Barré sont collés les uns aux autres, alignés comme des timbres poste, alors qu'un seul d'entre eux suffit à convoquer l'espace entier ; reste que les œuvres ténues de Parmentier deviennent illustrations sur le bleu inopportun des murs et la cacophonie visuelle de sa salle. Mais ces artistes-là sont des trésors de notre histoire de la peinture. Oublions les quelques ratés de la mise en scène. Allons les voir. ■

**DÉPLACER, DÉPLIER, DÉCOUVRIR - LA PEINTURE EN ACTES,**

1960-1999, jusqu'au 27 mai, LaM, 1, allée du Musée,

59650 Villeneuve d'Ascq, tél. 03 20 19 68 88, [www.musee-lam.fr](http://www.musee-lam.fr)

# LES ANTIQUAIRES ET LA DOULOUREUSE QUESTION DU BLANCHIMENT

PAR SARAH HUGOUNENQ

Les antiquaires exercent une profession particulièrement exposée au problème du blanchiment de capitaux. La difficulté est encore accentuée par la complexité des textes juridiques applicables en la matière, et l'extensivité de la définition du blanchiment.

**Les divergences entre la position de Tracfin et les conseils de Philippe Comte, l'un demandant une attention proche de celle d'un enquêteur de police, l'autre incitant à des déclarations quasi systématiques, ont semé la confusion auprès des antiquaires. Plusieurs voix se sont ainsi élevées pour demander des critères précis pour évaluer les doutes quant aux transactions**

Philippe Conte. Délit dit « de conséquence », le chef d'accusation de blanchiment n'est jamais isolé. Par la préexistence obligatoire d'un acte illicite, l'antiquaire peut en conséquence se voir taxé de proxénétisme, vol, trafic de stupéfiant ou terrorisme ! Infraction dite intentionnelle, le blanchiment ne peut être prouvé par les magistrats que si un faisceau d'indices est probant, déterminant « l'intime conviction » du magistrat. Face au danger pour un antiquaire de se voir accusé de blanchiment, Philippe Conte préconise « le respect scrupuleux des obligations professionnelles » dont la base est la tenue d'un registre de police irréprochable.

Outre ces conseils, le débat s'est cristallisé sur la fameuse « déclaration de soupçon » à Tracfin, à laquelle les antiquaires sont assujettis depuis la loi « RNE » de 2001. « Au regard de l'impunité promise au déclarant, je conseille de déclarer au plus léger doute sur une transaction », préconise

de rassurer et conseiller les acteurs du marché de l'art, le Syndicat National des Antiquaires organisait, mercredi 29 février, une conférence sur le sujet sous la maîtrise de Philippe Conte, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, accompagné d'acteurs de Tracfin (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits FINANCIERS clandestins, service de renseignement dépendant du ministère de l'Économie) comme Bruno Nicoulaud, chef du département de l'analyse, du renseignement et de l'information.

« Le blanchiment est comparable au trou noir en astronomie : une fois tombé dedans, il est très difficile de s'en sortir », résume

Philippe Conte. Seulement voilà, cet avis ne convient ni à Tracfin ni aux professionnels. Le premier, bien que regrettant « la situation dommageable » d'une absence totale de déclaration émise par les antiquaires depuis au moins 2006, refuse les déclarations systématiques. « Nous vous demandons un contrôle de cohérence grâce à votre esprit professionnel, une analyse des risques au vu du comportement du client, de son identité, du prix... », martèle Bruno Nicoulaud. À l'inverse, au-delà d'un souci civique et éthique lié à ce qui s'apparente à une dénonciation, cette loi oblige les antiquaires à une curiosité, qui va à l'encontre de la tradition de discrétion de la profession. De surcroît, la question de la confidentialité du déclarant, promise par Tracfin, pose problème puisque, aux dires mêmes de Bruno Nicoulaud, « personne ne peut promettre que le nom n'apparaisse pas au procès [public en France] ».

Les divergences entre la position de Tracfin et les conseils de Philippe Comte, l'un demandant une attention proche de celle d'un enquêteur de police, l'autre incitant à des déclarations quasi systématiques, ont semé la confusion auprès des antiquaires. Plusieurs voix se sont ainsi élevées pour demander des critères précis pour évaluer les doutes quant aux transactions. Si le versement d'une somme d'un compte à un autre ne constitue pas une garantie de la « propreté » de l'argent, et qu'aucun paiement en liquide ne doit être accepté au-delà de 3 500 euros pour un ressortissant européen et 7 000 euros pour les autres clients, la loi ne prévoit pas de critère spécifique pour le métier d'antiquaire. Philippe Conte a évoqué la nécessité dans le futur de mettre en place une autorité de tutelle propre à la profession d'antiquaire, pour tenter de faire évoluer la législation et de débloquer la situation. ■

**Délit dit « de conséquence », le chef d'accusation de blanchiment n'est jamais isolé. Par la préexistence obligatoire d'un acte illicite, l'antiquaire peut en conséquence se voir taxé de proxénétisme, vol, trafic de stupéfiant ou terrorisme ! Infraction dite intentionnelle, le blanchiment ne peut être prouvé par les magistrats que si un faisceau d'indices est probant, déterminant « l'intime conviction » du magistrat**

# GEORGES-FRANÇOIS HIRSCH RÉPOND À CLAUDE MOLLARD

— PAR GEORGES-FRANÇOIS HIRSCH —

— Après l'entretien avec Claude Mollard du *Quotidien de l'Art* n°93, du 22 février 2012, nous avons reçu la lettre suivante de Georges-François Hirsch qu'il nous demande de publier.

Cher Claude Mollard

Il m'est donné depuis quelque temps de lire des propos de votre part dans lesquels vous vous exprimez sur ce que je veux ou ce que je pense. Tel est notamment le cas dans les colonnes du *Quotidien de l'Art* du 22 février dernier. Dans l'absolu, je serais plutôt enclin à me sentir honoré d'être relayé par un éminent spécialiste des politiques culturelles tel que vous. Mais malheureusement, en l'espèce, il se trouve que vous vous trompez lourdement.

En effet, vous me faites le procès de vouloir supprimer le service des arts plastiques pour créer un « bureau placé au même niveau que la danse, le théâtre et la musique », à vos yeux apparemment, le comble de l'ignominie, ce que les artistes de ces secteurs apprécieront. Or, loin de vouloir imposer aux arts plastiques une place congrue, mon ambition est au contraire de leur assurer une visibilité accrue au sein de la direction générale de la création artistique.

À cet égard, je m'étonne que vous sembliez être dans l'ignorance des entretiens pour les arts plastiques organisés à la demande de Frédéric Mitterrand et à l'issue desquels il a annoncé un plan de quinze mesures qui marque une relance de la politique en faveur des arts plastiques, après une longue période de *statu quo*.

Je vous invite en outre à vous reporter à ma réponse à la tribune confiée par certains professionnels des arts plastiques aux colonnes du *Quotidien de l'Art*, réponse elle-même publiée dans l'édition du 21 décembre 2011 de ce même journal.

Enfin, je vous recommande de prendre connaissance de l'avis de vacance du poste de directeur adjoint de la DGCA, paru au Journal officiel du 12 février 2012, consécutivement à la nomination de Jean-Pierre Simon à la direction de la Villa Arson. Vous pourrez constater que son successeur est recruté à égalité de place et de missions.

Sans doute, l'éloignement dans lequel vous êtes aujourd'hui de la conduite des affaires publiques fait-il de vous le



Portrait de Georges-François Hirsch © D. R.

gardien inquiet de votre propre action passée, qui s'est traduite, aux côtés de Jack Lang et selon sa volonté, par un essor des arts plastiques, ce que nul ne vous conteste. Toutefois, permettez-moi de vous inviter pour l'avenir à prendre directement contact avec moi pour vérifier vos suppositions sur ce que je veux ou ce que je pense avant de vous en faire le héraut.

Je vous prie de croire, Cher Claude Mollard, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. ■

## Contactez le Quotidien de l'Art

### Publicités

Valérie Suc  
Tél : (+33) 01.82.83.33.13  
Fax : (+33)01.75.43.85.13  
vsuc@lequotidiendelart.com

### Partenariats

Nicolas Ferrand  
Tél : (+33) 06.07.43.27.15  
Fax : (+33)01.48.78.75.28  
nferrand@lequotidiendelart.com